

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010787 – EUR 71/007/01

Action complémentaire sur l'AU 305/01 (EUR 71/004/01 du 29 novembre 2001) et suivante (EUR 71/006/01 du 30 novembre 2001)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES D'EXPULSION FORCÉE / CRAINTES DE TORTURE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / Mouhammad Salih (h), 52 ans  
OUBÉKISTAN

Londres, le 11 décembre 2001

Le responsable exilé de l'opposition ouzbèke Mouhammad Salih a été remis en liberté aujourd'hui par le tribunal de la ville de Prague. D'après les informations recueillies, le tribunal a estimé qu'il n'était pas à craindre qu'il quitte le pays avant que la demande d'extradition le concernant adressée par l'Ouzbékistan aux autorités tchèques n'ait été examinée, la semaine prochaine. Il doit être interrogé demain dans les locaux du procureur près le tribunal de la ville de Prague.

Au cours d'une conférence de presse organisée dans les bureaux de Radio Liberty/Radio Free Europe à Prague, après sa libération, Mouhammad Salih a déclaré que la République tchèque, en tant que nation occidentale, se devait de montrer au dirigeant ouzbek Islam Karimov qu'il ne pouvait se retrancher derrière le mot d'ordre de la lutte contre le terrorisme pour écraser l'opposition.

Selon l'agence de presse tchèque CTK, le président Václav Havel a déclaré à des journalistes qu'il rencontrerait Mouhammad Salih le 12 décembre au château de Prague. Il a indiqué que la présidence avait été submergée d'appels en faveur de l'opposant ouzbek, envoyés du monde entier.

Selon certaines sources, le ministre tchèque de l'Intérieur a déclaré pour sa part que Mouhammad Salih n'était « certainement pas menacé d'extradition vers l'Ouzbékistan ».

**Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus dans le cadre de cette Action urgente. Dans la mesure du possible, veuillez envoyer une dernière série d'appels aux destinataires mentionnés ci-après (en tchèque, en anglais ou dans votre propre langue) pour :**

- saluer la libération de Mouhammad Salih et demander instamment qu'il soit reconduit en Norvège ;
- souligner que cet homme risquerait fort d'être victime de torture et d'autres formes de traitements cruels et inhumains s'il devait être renvoyé en Ouzbékistan ;
- rappeler aux autorités que la République tchèque est partie à la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), et que ces trois instruments internationaux interdisent de renvoyer une personne contre son gré vers un pays où elle risque d'être victime de graves violations de ses droits fondamentaux.

### APPELS À :

#### Président de la République tchèque :

Václav Havel  
President of the Czech Republic  
Prazsky Hrad, Praha 1  
11908, République tchèque

**Télégrammes :** President Havel, Prazsky Hrad, Praha, République tchèque

**Courriers électroniques :** [president@hrad.cz](mailto:president@hrad.cz)

**Formule d'appel :** Dear President Havel, / Monsieur le Président de la République,

#### Ministre de l'Intérieur :

Mr Stanislav Gross  
Nad stolou 3  
170 34 Praha 7  
République tchèque

**Fax :** + 42 02 614 33560 / 614 33552 / 614 33553

**Formule d'appel :** Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Commissaire aux droits humains du gouvernement :**

Government Commissioner for Human Rights  
Jan Jarab, Government Office  
Vladislovova 4  
11000 Praha 1 - Nové Mesto  
République tchèque  
**Fax :** + 42 02 2494 6615 / 961 53358

**Ministre des Affaires étrangères :**

Jan Kavan  
Loretánské náměstí 5  
125 10 Praha 1  
République tchèque  
**Fax :** + 42 02 243 10017

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la République tchèque dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 18 JANVIER 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*